

RENCONTRE SUR LA FORMATION DES ÉDITEURS
12 décembre 2005 à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence (14h-16h)

COMPTE-RENDU

Le 12 décembre, dans le cadre de ses journées professionnelles, l'Agence a proposé aux éditeurs de la région une rencontre avec Christine Parise, directrice de la formation de l'ASFORED, centre de formation national de l'édition, et Jean-Edouard Malinvaud, délégué régional de l'OPCA CGM, organisme paritaire de collecte des métiers de l'édition.

Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les besoins des éditeurs en formation professionnelle continue et de voir comment y répondre tant d'un point de vue pédagogique que d'un point de vue financier.

Une dizaine d'éditeurs étaient présents. D'autres, empêchés, avaient exprimé, en amont, leurs attentes.

Les éditeurs ont présenté leurs structures : statuts, situation, domaines, effectifs.

Christine Parise a rappelé le fonctionnement associatif de l'ASFORED, l'étendue et la souplesse possible de son offre de formation liée au grand nombre d'intervenants avec lesquels elle travaille régulièrement. Elle a précisé que l'ASFORED, consciente de la difficulté, pour les éditeurs régionaux, de bénéficier de formations interentreprises dispensées à Paris, était prête à réaliser des modules spécifiques, en région, pour un groupe d'éditeurs, en s'appuyant sur des instances régionales du livre.

Jean-Edouard Malinvaud a rappelé les dispositifs de financement de la formation et la contribution des entreprises (documents remis aux participants).

Dans le cas de formations conçues pour plusieurs éditeurs de la région, il serait possible de monter un dossier avec l'OPCA CGM, mais bien sûr, à condition que les entreprises versent leurs cotisations à ce même OPCA.

Un second tour de table a fait apparaître les besoins de formation suivants :

- Anglais des affaires et anglais technique (avec la problématique des cours collectifs non nécessairement adaptés par rapport à des échanges en face à face).

- Droit : cessions et achats de droits, coéditions internationales, droit européen. Contrats d'édition et d'adaptation audiovisuelle (rappel des notions fondamentales comme de questions plus spécifiques -exemple des œuvres collectives-). Droit et numérisation (notamment en relation avec Google Print). Ces questions pourraient être traitées en collaboration avec le conseil juridique dont bénéficient les éditeurs à l'initiative de l'Agence.

- Indesign ; comment passer de Xpress à Indesign. Deux besoins exprimés : méthode (pour éditeurs) et production (pour fabrication/maquette).

- Gestion : gérer des projets, comment suivre la gestion des stocks et celle des droits d'auteurs

- Fiscalité et édition.

L'Agence propose de travailler en collaboration avec l'ASFORED afin de mettre sur pied dans un premier temps trois modules en 2006. L'ASFORED peut répondre aux besoins exprimés et fera des suggestions rapidement.

Tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes si cette rencontre n'avait pas fait apparaître un problème important : la diversité des statuts des entreprises et des individus (associations, gérants non salariés, bénévoles, personnes payés en droit d'auteur.....) vient compliquer la possible prise en charge financière collective et donc alourdir les frais des stagiaires.

Il faudrait trouver un maximum de cotisants CGM intéressés par ces formations. En ce qui concerne les autres situations, l'Agence se renseignera auprès d'autres organismes que CGM, notamment le fonds de formation Métiers et services et les AGESEA.